

## Extrait du Registre des délibérations du Bureau

### Séance du Jeudi 3 Mai 2018

Membres du Bureau en exercice : 37

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle du 1<sup>er</sup> étage de la CAGB à Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de la CAGB puis sous la présidence de M. Gabriel BAULIEU, 1<sup>er</sup> Vice-Président

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.1.2, 1.2.1, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 6.1, 7.1, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 4.1, 4.2

La séance est ouverte à 18h05 et levée à 20h10.

**Etaient présents** : M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Gabriel BAULIEU, M. Michel LOYAT, Mme Françoise PRESSE, M. Robert STEPOURJINE, M. Pascal CURIE, M. Jean-Yves PRALON, M. Dominique SCHAUSS, Mme Elsa MAILLOT, M. François LOPEZ, Mme Martine DONEY, M. Jacques KRIEGER, M. Christophe LIME, M. Serge RUTKOWSKI, Mme Sylvie WANLIN, M. Alain LORIGUET, Mme Catherine BARTHELET, M. Emmanuel DUMONT, M. Pierre CONTOZ, M. Fabrice TAILLARD, M. Yves MAURICE, M. Michel JASSEY, M. Gilles ORY, M. Nicolas BODIN, Mme Marie ZEHAF (à partir du 3.4)

**Etaient absents** : M. Alain BLESSEMAILLE, M. Jean-Paul MICHAUD, Mme Karima ROCHDI, M. Yoran DELARUE, M. Anthony POULIN, M. Bernard GAVIGNET, M. Marcel FELT, M. Daniel HUOT, M. Pascal DUCHEZEAU, M. Pascal ROUTHIER, M. Thierry MORTON, Mme Catherine THIEBAUT

**Secrétaire de séance** : M. Pierre CONTOZ

**Procurations de vote** :

**Mandants** : A. BLESSEMAILLE, A. POULIN

**Mandataires** : D. SCHAUSS, F. PRESSE

## Association GARE BTT - Soutien 2018

**Rapporteur** : Gabriel BAULIEU, Vice-Président

**Commission** : Economie, emploi-insertion, enseignement supérieur et recherche

Inscription budgétaire	
BP 2018 et PPIF 2018-2022	Montant BP 2018 : 50 000 € (enveloppe)
« Actions en faveur de l'emploi »	Montant de l'opération : 5 000 €

### Résumé :

Dans le cadre de la stratégie de développement économique 2018-2020, le Grand Besançon a affirmé sa volonté de contribuer au rapprochement entreprises/personnes en difficulté d'insertion socio-professionnelle. L'association GARE BTT (Groupement d'Action et de Recherche sur l'Exclusion Besançon Tous Travaux) souhaite mettre en place et mener des actions de repérage et d'accompagnement vers l'emploi de personnes résidant dans les secteurs du Grand Besançon. Il est proposé de soutenir, l'activité de l'association sur le territoire du Grand Besançon à hauteur de 5 000 €.

### I. Objectifs de l'association GARE BTT

Le GARE BTT organise ses interventions à partir de trois objectifs principaux :

- **Stabilisation des situations personnelles :**  
A partir d'un travail de diagnostic permettant de déterminer au mieux les véritables enjeux et priorités, les axes d'intervention privilégiés concernent le logement, le désendettement, l'aide aux démarches, l'accès aux droits, la santé, les problèmes de justice.
- **Mobilisation sur des projets à court ou moyen terme :**  
Il s'agit de mettre à profit la dynamique créée par la stabilisation de situation pour sensibiliser la personne sur des projets visant la reprise d'activité, l'accès à une formation ou plus simplement à la consolidation d'une autonomie d'existence.
- **Promotion du retour au monde du travail, à la formation qualifiante et à l'emploi :**  
Evidemment, la proximité entreprises de BTT (BTT MECANIQUE, BTT TRI et BTT BATIMENT) constitue un atout déterminant.

### II. Le Projet

#### A/ Origine du projet

Face aux difficultés de recrutement de personnes éloignées de l'emploi sur le territoire bisontin l'entreprise d'insertion a souhaité élargir son champ d'intervention et plus spécifiquement pour BTT TRI située sur le quartier de planoise.

Malgré un nombre de demandeurs d'emploi de longue durée en difficulté d'insertion socio-professionnel encore trop important sur notre territoire, peu de demandeurs d'emploi résidant dans les communes périphériques de Besançon sont orientées sur les structures d'insertion par l'activité économique.

Ce manque de prescription peut s'expliquer en partie par un manque de connaissance des dispositifs d'accès à l'emploi des personnes en recherche d'emploi et plus spécifiquement de l'insertion par l'activité économique.

#### B/ Les objectifs

- Repérer le public (bénéficiaires des minima sociaux, en situation d'isolement, toute personne rencontrant des difficultés d'ordre social et/ou professionnel) en lien avec les services sociaux du Département et les partenaires locaux,
- Identifier les freins des personnes à l'accès à l'emploi,
- Faire bénéficier les communes de la CAGB secteur Ouest de l'ensemble de l'offre d'insertion aux personnes éloignées de l'emploi,

- Orientation vers les SIAE,
- Recrutement pour nos entreprises d'insertion,
- Renforcement des liens avec les *partenaires locaux et entreprises*,
- Lien avec les porteurs de projet sur ce territoire.

L'objectif est d'accueillir environ 160 personnes sur l'année au sein des réunions collectives organisées dans les communes ciblées, à qui il pourra être proposé un accompagnement adapté soit au sein du GARE BTT soit au sein des autres dispositifs du territoire. L'objectif fixé étant le recrutement sur une année de 10 femmes - 10 hommes pour nos entreprises et en particulier sur BTT tri qui est situé à Planoise à proximité de ces communes.

Un outil quantitatif sera mis en place afin de comptabiliser le nombre de participants, la fréquentation aux réunions... et un outil qualitatif pour évaluer les problématiques rencontrées par les demandeurs d'emploi, pour mesurer l'impact de cette action, pour recueillir la satisfaction des participants...

Un bilan intermédiaire sera prévu afin d'avoir les premières données sur cette action et pouvoir si nécessaire la réajuster ou l'améliorer.

### C / Descriptif du projet :

Cette action aura pour ambition de compléter l'offre de service déjà présente sur le territoire en matière d'accompagnement de public en difficulté d'insertion sociale et professionnelle.

Des partenariats seront mis en œuvre avec les partenaires déjà présents afin de mieux connaître l'offre de service de chacun et de coordonner les interventions et ceci dans le but d'un meilleur accompagnement des demandeurs d'emploi rencontrés.

Ainsi, des informations collectives seront organisées sur les secteurs de Saint Vit, Franois, Chamaudin, Avanne Aveney, information collective visant à repérer les personnes en recherche d'emploi et nécessitant un accompagnement renforcé. L'objectif final étant évidemment la mise à l'emploi sur des postes en insertion. Un entretien individuel sera proposé afin d'effectuer un premier diagnostic et évaluer les problématiques de la personne et son éligibilité aux dispositifs d'insertion. Au terme de ces entretiens, les demandeurs d'emploi pourront être intégrés dans les entreprises d'insertion du GARE BTT ou orientés sur d'autres structures d'insertion ou actions en place sur le territoire. Les demandeurs d'emploi qui souhaiteront travailler au sein du GARE BTT se verront proposer un contrat de travail à durée déterminée d'insertion d'une durée minimum de 4 mois pouvant être renouvelé jusqu'à 24 mois.

Ces informations collectives et permanences se dérouleront de façon conviviale autour d'un café au sein d'une Mairie, d'un local associatif ou d'un commerce...

Des permanences communes seront menées sur SAINT VIT avec INTERMED déjà présente sur le territoire.

### III. La Demande de subvention

Le coût prévisionnel de l'opération est estimé à 6 000 €. Le GARE BTT a sollicité une aide financière auprès de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon, pour la somme de 6 000 € à laquelle il est proposé de répondre à hauteur de 5 000€.

***Mme S. WANLIN, conseillère intéressée, ne participe pas aux débats et ne prend pas part au vote.***

**A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur le soutien du Grand Besançon au GARE BTT à hauteur de 5 000 €**

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 25  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Ne prennent pas part au vote : 1



Pour extrait conforme,  
Le Vice-Président suppléant,  
Gabriel BAULIEU  
1<sup>er</sup> Vice-Président

**Entre :**

La Communauté d'Agglomération du Grand Besançon, représentée par son Président, Monsieur Jean-Louis FOUSSERET, agissant en vertu de la délibération du Bureau du 03/05/18 d'une part,

**Et :**

L'association GARE BTT, dont le siège est situé 26 rue de l'Eglise à Besançon, et représentée par Monsieur Jean-Paul GAUME agissant en sa qualité de Président, et dûment habilité par les statuts, d'autre part,

**Préambule**

Le GARE BTT organise ses interventions à partir de trois objectifs principaux :

- **Stabilisation des situations personnelles :**  
A partir d'un travail de diagnostic permettant de déterminer au mieux les véritables enjeux et priorités, les axes d'intervention privilégiés concernent le logement, le désendettement, l'aide aux démarches, l'accès aux droits, la santé, les problèmes de justice.
- **Mobilisation sur des projets à court ou moyen terme :**  
Il s'agit de mettre à profit la dynamique créée par la stabilisation de situation pour sensibiliser la personne sur des projets visant la reprise d'activité, l'accès à une formation ou plus simplement à la consolidation d'une autonomie d'existence.
- **Promotion du retour au monde du travail, à la formation qualifiante et à l'emploi :**  
Evidemment, la proximité entreprises de BTT (BTT MECANIQUE, BTT TRI et BTT BATIMENT constitue un atout déterminant.

**Il est convenu et arrêté ce qui suit :**

**Article 1 - Objet de la convention**

La présente convention a pour objet de définir les modalités mise en œuvre par le GARE BTT, de l'action « **Mobilisation vers l'emploi des habitants des communes aux alentours de Besançon** ».

**Article 2 - Durée de la convention**

La présente convention est conclue pour l'année 2018.

**Article 3 - Descriptifs et objectifs de l'action**

L'opération « **Mobilisation vers l'emploi des habitants des communes aux alentours de Besançon** » vise à la mise en place de permanences de proximité sur différentes communes.

Descriptif du projet :

Cette action aura pour ambition de compléter l'offre de service déjà présente sur le territoire en matière d'accompagnement de public en difficulté d'insertion sociale et professionnelle.

Des partenariats seront mis en œuvre avec les partenaires déjà présents afin de mieux connaître l'offre de service de chacun et de coordonner les interventions et ceci dans le but d'un meilleur accompagnement des demandeurs d'emploi rencontrés.

Ainsi, des informations collectives seront organisées sur les secteurs de Saint Vit, Franois, Chamaudin, Avanne Aveney, information collective visant à repérer les personnes en recherche d'emploi et nécessitant un accompagnement renforcé. L'objectif final étant évidemment la mise à l'emploi sur des postes en insertion. Un entretien individuel sera proposé afin d'effectuer un premier diagnostic et évaluer les problématiques de la personne et son éligibilité aux dispositifs d'insertion. Au terme de ces entretiens, les demandeurs d'emploi pourront être intégrés dans les entreprises d'insertion du GARE BTT ou orientés sur d'autres structures d'insertion ou actions en place sur le territoire. Les demandeurs d'emploi qui souhaiteront travailler au sein du GARE BTT se verront proposer un contrat de travail à durée déterminée d'insertion d'une durée minimum de 4 mois pouvant être renouvelé jusqu'à 24 mois.

Ces informations collectives et permanences se dérouleront de façon conviviale autour d'un café au sein d'une Mairie, d'un local associatif ou d'un commerce...

Des permanences communes seront menées sur SAINT VIT avec INTERMED déjà présente sur le territoire.

#### Objectifs

- Repérer le public (bénéficiaires des minima sociaux, en situation d'isolement, toute personne rencontrant des difficultés d'ordre social et/ou professionnel) en lien avec les services sociaux du Département et les partenaires locaux
- Identifier les freins des personnes à l'accès à l'emploi
- Faire bénéficier les communes de la CAGB secteur Ouest de l'ensemble de l'offre d'insertion aux personnes éloignées de l'emploi
- Orientation vers les SIAE
- Recrutement pour nos entreprises d'insertion
- Renforcement des liens avec les *partenaires locaux et entreprises*
- Lien avec les porteurs de projet sur ce territoire

L'objectif est d'accueillir environ 160 personnes sur l'année au sein des réunions collectives organisées dans les communes ciblées, à qui il pourra être proposé un accompagnement adapté soit au sein du GARE BTT soit au sein des autres dispositifs du territoire. L'objectif fixé étant le recrutement sur une année de 10 femmes - 10 hommes pour nos entreprises et en particulier sur BTT tri qui est situé à Planoise à proximité de ces communes.

Un outil quantitatif sera mis en place afin de comptabiliser le nombre de participants, la fréquentation aux réunions... et un outil qualitatif pour évaluer les problématiques rencontrées par les demandeurs d'emploi, pour mesurer l'impact de cette action, pour recueillir la satisfaction des participants...

Un bilan intermédiaire sera prévu afin d'avoir les premières données sur cette action et pouvoir si nécessaire la réajuster ou l'améliorer.

#### **Article 4 - Engagements de la CAGB**

Le Grand Besançon s'engage à soutenir la mise en place des actions susmentionnées par le GARE BTT, en cohérence avec sa compétence Economie, emploi et insertion, en apportant son soutien financier et institutionnel dans leur mise en œuvre, selon les modalités définies ci-après.

Le Grand Besançon accorde au GARE BTT subvention d'un montant de 5 000 €.

Cette subvention sera versée sur le compte d'INTERMED à la date de la signature de la présente convention.

#### **Article 5 - Engagements du GARE BTT**

Le GARE BTT s'engage à :

- utiliser la subvention uniquement pour les besoins des actions définie à l'article 3,
- transmettre au Grand Besançon le bilan qualitatif et financier de l'action, ainsi que tout élément d'information complémentaire relatif à la réalisation de cette action.

#### **Article 6 - Responsabilités - Assurance**

Les activités de l'association sont placées sous sa responsabilité exclusive.

#### **Article 7 - Modification et résiliation de la convention**

Toute modification de la convention fera l'objet d'un avenant.

En cas de non-respect par l'une ou l'autre partie des engagements respectifs inscrits dans la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'une ou l'autre partie à l'expiration d'un délai de trois mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure.

#### **Article 8 - Règlement des litiges**

En cas de différend relatif à l'application ou à l'interprétation de la présente convention, en l'absence de règlement amiable du litige celui-ci devra être porté devant le Tribunal Administratif de Besançon.

#### **Article 9 - Délégation d'attribution**

L'ordonnateur et le comptable assignataires sont respectivement le Président de la CAGB et Monsieur le Trésorier Payeur du Grand Besançon.

*Fait en deux exemplaires, à Besançon le .....*

Pour le GARE BTT,  
Le Président,

Jean Paul GAUME

Pour le Grand Besançon,  
Le Président,

Jean-Louis FOUSSERET